



Infolettre n°1 – 12.10.2020

Saurons-nous faire face au puissant rebond de l'épidémie de COVID-19 ? Saurons-nous éviter qu'à nouveau celles et ceux d'entre nous confronté-e-s aux duretés de la vie payent un tribut démesuré à cette épidémie si inégalitaire ? Le risque serait de rester pétrifié, d'attendre pour comprendre. Si nul ne sait ce que seront les semaines à venir dans notre région, d'une chose au moins nous sommes certains : l'action des associations, élus, professionnels de santé publique, militants, acteurs de la communauté universitaire est décisive. D'abord pour réduire la circulation du virus chez les personnes les plus exposées, les plus fragiles. Mais aussi pour prévenir des dégâts collatéraux que la première vague a amplement démontrés et qui, eux aussi, sont porteurs de grandes inégalités. Et enfin, pour que cet immense chantier soit une étape majeure dans la démarche régionale de promotion de la santé : ce qui est parfois vécu comme un ensemble de contraintes doit permettre la construction par les franciliens eux-mêmes, jeunes ou moins jeunes, de stratégies mieux adaptées, d'une reconnaissance de leurs compétences, de leurs savoir-faire et de leurs droits.

Pour cela, l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France a fait ses choix.

Le choix d'abord de la diffusion de la connaissance. Face aux messages brouillés, aux avis péremptoires qui pénalisent d'abord les plus défavorisés, une vaste campagne « COVID STOP ENSEMBLE » a été lancée : pour que chacun retrouve le droit à une information claire.

Le choix ensuite des partenariats, des coalitions : à travers des formations, du matériel, d'autres formes d'appui, nous proposons aux collectivités locales, aux associations, et d'abord à celles soutenues par l'Agence, aux acteurs universitaires, de s'engager dans une démarche coopérative sur des principes communs, chacun restant lui-même.

Le choix enfin de la souplesse et de l'évolutivité. Equipes de médiation en espace public, associations dans leur quartier, étudiants, coordonnateurs de CLS ou élus : vos modalités d'action sont légitimes et seront soutenues par l'Agence. Et, au-delà des différences d'action, nous devons garder cette convergence au fil de l'épidémie.

Pour cela, il faut se tenir informé-e-s réciproquement. C'est le sens de ce premier « bulletin régional de promotion de la santé face à la COVID », qui est tout simplement un outil pour s'informer et échanger.

**Aurélien Rousseau,**

Directeur général de l'Agence Régionale de Santé Ile-de-France

## **Le passage de l'Ile-de-France en situation d'alerte maximale expliqué**

Depuis le déconfinement, les [indicateurs de suivi de l'épidémie produits par Santé publique France](#) (taux d'incidence, taux de positivité,...) se sont avérés nécessaires pour adapter les mesures de prévention de manière réactive.

A ces indicateurs épidémiologiques s'ajoutent ceux mesurant la tension sur l'offre de soins (recours pour COVID dans les services d'urgence, proportion des lits de réanimation occupés par des patients COVID, ...). Enfin, sont surveillés les cas groupés (clusters) et les établissements pour personnes âgées, particulièrement vulnérables à l'infection au COVID.

La situation épidémique en Ile-de-France continue de se dégrader de manière significative depuis le mois d'août. Le 10 septembre, le taux d'incidence du Covid-19 en Ile-de-France était de 102 cas pour 100 000 habitants, le 4 octobre il s'élevait à 173 cas pour 100 000 habitants et jusqu'à 270 cas pour 100 000 habitants à Paris. La circulation du virus reste particulièrement forte chez les jeunes adultes (20-29 ans).

Actuellement en Ile de France, plus de 40% des lits de réanimation sont occupés par des patients souffrant d'une forme grave de l'infection au COVID. Les plans blancs des établissements de santé ont été activés.

Face au constat d'une hausse des indicateurs épidémiologiques et d'une tension sur l'offre de soins marquant l'augmentation des formes graves, des mesures de prévention renforcées ont été prises sur Paris et la petite couronne.

**Cécile Somarriba,**

Directrice adjointe de la Veille et Sécurité sanitaire

## Le plan d'action

Notre démarche régionale « Covid Stop Ensemble » s'organise autour de quatre grands axes :

- La mobilisation des acteurs communautaires dans certains points d'espace public (en direction de lieux particulièrement complexes et de publics prioritaires).
- L'adaptation et la mise en œuvre d'outils et de stratégies de communication.
- Le développement d'une offre de formation en direction des personnes engagées dans l'action de santé communautaire ainsi que les professionnels de l'espace public.
- L'élaboration d'actions spécifiques en fonction de publics visés, notamment en direction des universités et des étudiants.

## Quelques chiffres...

**181**

actions de prévention réalisées

**15 000**

personnes rencontrées

**11**

sessions de formation réalisées et

**300**

acteurs formés

## La formation des acteurs : une priorité

Afin de monter en puissance et de répondre aux nombreux besoins à venir, l'agence a travaillé avec le CODES 93 à l'élaboration d'une nouvelle offre de formation permettant aux professionnels et bénévoles, dans le cadre de leurs missions et dans le contexte spécifique de la pandémie, de promouvoir les mesures de prévention de la Covid-19.

- Une formation socle commune et homogène (4h)
- Une offre complémentaire avec des objectifs pédagogiques spécifiques et des contenus différenciés en fonction des publics et des lieux de vie (4h)
- Des temps d'échanges de pratiques (2h)
- Des modules de formation dissociés (2h)
- Une proposition de MOOC et de courtes vidéos ludiques de 3 à 8 minutes sur des objectifs précis

L'Ecole des Hautes Etudes de Santé Publique propose également sur son site un module de formation. Il s'adresse à toute structure voulant former des ambassadeurs / ambassadrices Covid pour son public destinataire en utilisant le principe de prévention par les pairs. Cet outil est notamment utilisable par les universités pour former leurs étudiants (voir les modalités ci-dessous).

## Organisation de web conférences avec les associations partenaires

Le mardi 29 septembre entre 12 h 00 et 13 h 30 s'est déroulée la première web conférence entre la Direction de la Santé publique et les associations partenaires de l'ARS concernant la campagne de prévention « Covid Stop Ensemble ». Cette réunion a permis de présenter le plan d'action de l'ARS et d'échanger sur les retours d'expériences des associations dans leurs interventions.

Une deuxième web conférence est prévue le mardi 13 octobre entre 12 h 00 et 13 h 30.

## Focus sur vos initiatives : dans le Val d'Oise

Vendredi 18 septembre 2020 entre 17 h et 20 h, les associations Ensemble pour le Développement Humain (EPDH), Agir pour un Engagement Citoyen (APEC) et la Fondation Léonie Chaptal se sont mobilisées pour sensibiliser les passants à l'importance du port du masque et des gestes barrière.

Autour de la gare de Villiers-le-Bel / Arnouville, plus de 410 personnes ont ainsi été sensibilisées et 313 masques distribués.

Association AFASE : « Un levier intéressant pour parler et casser les idées reçues malgré les problèmes de compréhension liés à la langue et parfois un manque de prise au sérieux de la situation du fait de l'environnement... »

Fondation CHAPTAL : « Les personnes précarisées (concernées et de bonne volonté) ont des difficultés à se procurer des masques en quantité suffisante pour se protéger (manque de moyens). Conséquence : le même masque est porté beaucoup trop longtemps. »



L'équipe de l'EPDH (Photo: EPDH)

## Liens et contacts utiles

Dernière version du catalogue de Santé Publique France des supports d'information à destination du grand public et en version multilingues et accessibles : <https://www.santepubliquefrance.fr/maladies-et-traumatismes/maladies-et-infections-respiratoires/infection-a-coronavirus/documents/depliant-flyer/covid-19-supports-d-information-grand-public.-catalogue-octobre-2020>

Formation « ambassadeurs – ambassadrices prévention Covid-19 de l'EHESP. Ce module de formation est mis à disposition au cas par cas, après signature d'une charte de bon usage permettant à l'EHESP de s'assurer :

- de la provenance de la demande et notamment que le module ne servira pas à réaliser des formations payantes,
- que ce module est bien destiné à la formation d'ambassadrices et ambassadeurs.

Le contact est [Marick.FEVRE@ehesp.fr](mailto:Marick.FEVRE@ehesp.fr) qui envoie la charte. Suite à l'acceptation de l'EHESP, un mot de passe est délivré. La structure s'engage entre autre dans la charte à retourner un bilan quantitatif et qualitatif des formations dispensées.

Contact : [ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr](mailto:ars-idf-actions-prevention@ars.sante.fr)